



Conseil général de la Sarthe

COMMISSION PERMANENTE Séance du vendredi 14 février 2014

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 14 février 2014, à 14 heures 35, les membres de la Commission Permanente du Conseil Général, sur convocation adressée le mardi 11 février 2014 se sont réunis à l'Abbaye de l'Epau, Salle du Conseil Général, sous la présidence de M. Jean-Marie Geveaux, Président du Conseil général.

Les membres ci-après de la Commission Permanente ont été convoqués à la réunion :

M. Dominique Le Mèner, Vice-Président,
Mme Béatrice Pavy-Morançais, Vice-Présidente, *excusée*,
M. Jean-Pierre Chauveau, Vice-Président,
Mme Véronique Rivron, Vice-Présidente,
M. Jean-Pierre Vogel, Vice-Président,
M. Louis-Jean de Nicolaÿ, Vice-Président,
M. Fabien Lorne, Vice-Président,
M. Charles Somaré, Vice-Président,
M. Michel Royer, Vice-Président, *excusé*,
Mme Chantal Albagli, Vice-Présidente,
M. Pierre Touchard, Vice-Président,
M. Bernard Petiot, Vice-Président, *absent*,
M. Gérard Brault, Membre de la Commission Permanente, *absent*,
M. Christophe Chaudun, Membre de la Commission Permanente,
M. Christophe Counil, Membre de la Commission Permanente, *excusé*,
M. André Langevin, Membre de la Commission Permanente,
M. Michel Letellier, Membre de la Commission Permanente,
Mme Christiane N'Kaloulou, Membre de la Commission Permanente,
Mme Jacqueline Pédoya, Membre de la Commission Permanente,
M. Yannick Rebré, Membre de la Commission Permanente, *absent*,
M. Jean-Pierre Rossard, Membre de la Commission Permanente,

Invités :

M. Hugues de MALEISSYE-MELUN, Directeur Général des Services et M. Pierrick BERRIGUIOT, Directeur de Cabinet assistaient également à la réunion.

*

* *

EMPLOI, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1 - Aides à l'emploi, au développement économique et touristique

Il est proposé à la Commission permanente :

- Au titre de l'emploi, d'accorder : une subvention de 87 750 € en fonctionnement et 2 250 € en investissement à l'Association IAM et d'habiliter le Président à signer la convention correspondante ; de 2 810,25 € à la commune de Gréez sur Roc au titre du maintien du dernier commerce de proximité et de participer au cofinancement d'un Emploi Tremplin au bénéfice de l'Association Le Mans Créapolis pour trois années supplémentaires

- Au titre de l'économie, de répartir 11 400 € de subventions pour trois projets ; de donner un avis favorable à l'attribution d'un PPD de 100 000 € à la société Dupuy Équipements avec abondement de 20 000 € du Conseil général ; de consolider l'aide versée à la société BATIROC PAYS DE LA LOIRE 50 000 € et celle versée à la société FINAMUR 43 000 € et d'approuver la convention cadre Région des Pays de la Loire/Département de la Sarthe pour 2014 et d'autoriser le Président à la signer.

- Au titre du Tourisme : de désigner Madame Rivron en qualité de titulaire et Monsieur de Nicolaÿ en qualité de suppléant pour siéger au sein de l'association départements et régions cyclables et d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

Accord de la Commission Permanente.

SOLIDARITÉ : ENFANCE-FAMILLE, PERSONNES AGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

2 - Participation du Conseil général au financement d'actions d'accompagnement

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder :

- 35 000 € au Centre Social Gens du Voyage 'Voyageurs 72' pour l'action 'Accompagnement individualisé des Gens du Voyage afin de favoriser leur autonomie',

- 16 000 € à l'association l'ATRE pour l'action 'Accompagnement de proximité' dans le cadre de l'atelier Boutique et Jardin pour tous, et d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

Accord de la Commission Permanente.

3 - Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins 6 ans et des assistantes maternelles

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à une association porteuse d'un projet d'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles, la somme de 3 828,32 €, correspondant au montant des devis et des factures fournies.

Accord de la Commission Permanente.

- 4 - Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à quatre familles pour un montant total de 3 200 €.
Accord de la Commission Permanente.
- 5 - Convention de partenariat avec la Caisse d'assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) des Pays de la Loire**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) des Pays de la Loire ainsi que tous les avenants éventuels dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général, ni la durée de la convention.
Accord de la Commission Permanente.
- 6 - Convention de partenariat avec une Association participant aux actions de Santé publique**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat avec l'Association FNAIR afin de développer des actions d'informations et de dépistage des maladies rénales en milieu rural.
Accord de la Commission Permanente.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE : COLLÈGES ET TRANSPORTS

- 7 - Programmation des travaux dans les collèges publics année 2014**
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la programmation des travaux à effectuer sur l'année 2014 au titre du gros entretien et réparations.
Accord de la Commission Permanente.
- 8 - Programme départemental de travaux dans les collèges publics**
Il est proposé à la Commission permanente d'individualiser les autorisations de programme pour les opérations suivantes :
120 000 € pour les travaux de câblage du collège Normandie Maine d'Ancinnes,
180 000 € pour le collège Albert Camus du Mans, 120 000 € pour le collège Les Alpes Mancelles de Moulins-le-Carbonnel, 50 000 € pour les études de faisabilité pour les travaux de restructuration lourde et d'extension du collège André Pioger de Conlie.
Accord de la Commission Permanente.
- 9 - Dotations globalisées en faveur des collèges sarthois**
Il est proposé à la Commission permanente d'arrêter la répartition pour la dotation globalisée entre les collèges publics et privés pour un montant de 266 647,50 €.
Accord de la Commission Permanente.

10 - Soutenir l'enseignement privé

Il est proposé à la commission permanente de répartir :

- le forfait d'externat collèges privés par personnel entretien à hauteur de 1 859 780 €
- les subventions en faveur des MFR pour un montant global de 55 422 € dont 23 000 € à la fédération départementale
- les subventions d'investissement à hauteur de 24 422 € pour trois établissements de la FFDEAP

et d'habiliter le Président à signer les conventions à intervenir avec la Fédération départementale des MFR et avec la FFDEAP.

Accord de la Commission Permanente.

11 - Acquisition d'un bien immobilier sur la commune Fresnay-sur-Sarthe pour la restructuration du collège Léo Delibes

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition d'un bien immobilier sur la commune de Fresnay-sur-Sarthe pour la restructuration du collège Léo Delibes.

Accord de la Commission Permanente.

12 - Frais de fonctionnement des piscines

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention aux communes, communautés de communes et au lycée Bellevue du Mans, qui accueillent des collégiens dans leur piscine, représentant une dépense totale de 159 437 €.

Accord de la Commission Permanente.

13 - Prêts d'Honneurs aux étudiants

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable sans intérêt dans un délai de quatre ans à une étudiante, originaire de la Sarthe, représentant un engagement de 2 500 €

Accord de la Commission Permanente.

14 - Participation du Département aux frais d'accompagnement relatifs aux transports des élèves des SIVOS et aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder :

- 13 301 € pour les frais d'accompagnement relatifs aux transports scolaires des élèves des SIVOS,
- 22 805 € pour le transport des élèves des écoles primaires vers les piscines.

Accord de la Commission Permanente.

15 - Organisation et financement du service de 'Transport à la Demande TISSEA de l'Huisne' de la commune de Saint-Aubin-des-Coudrais

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les termes de la convention conclue entre le Conseil général et la commune de Saint-Aubin-des-Coudrais relative au service des transports à la demande de TISSEA.

Accord de la Commission Permanente.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRES, INFRASTRUCTURES ET ROUTES

16 - Programme 2014 d'opérations de sécurité

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à valider l'affectation de deux opérations dans le cadre du programme 2014 d'opérations de sécurité.

Accord de la Commission Permanente.

17 - Affectation des autorisations de programmes 2014 des équipements de la route, des grosses réparations de chaussées et du matériel du Parc et des Agences Techniques Départementales, et création d'une seule opération pour ce matériel

Il est proposé à la Commission permanente d'affecter les autorisations de programme des équipements de la route, des grosses réparations de chaussées et du matériel du Parc et des Agences Techniques Départementales, et de créer une seule opération regroupant les opérations actuelles pour ce matériel.

Accord de la Commission Permanente.

18 - Conventions voirie départementale

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la Commune de Dehault pour l'aménagement de la place Saint Sulpice.

Accord de la Commission Permanente.

19 - Modification de la répartition du programme grosses réparations ouvrages d'art 2013 et 2014

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la répartition de l'autorisation de programme grosses réparations d'ouvrages d'art 2013 et de valider celle de 2014.

Accord de la Commission Permanente.

20 - Régularisation foncière au Collège Anjou à Sablé-Sur-Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'acquérir une parcelle auprès d'un particulier, dans le cadre du projet de restructuration du Collège Anjou à Sablé-Sur-Sarthe et d'autoriser le 1^{er} Vice-Président à signer l'acte administratif à intervenir et toutes pièces afférentes à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente.

- 21 - Fonds de Solidarité pour le Logement. Conventions d'accompagnement social (avenants). Conventions diverses.**
Il est proposé à la Commission permanente :
D'accorder 761 740 € pour l'accompagnement social, 19 680 € pour l'aide à la gestion locative, 8 120 € pour l'expertise des logements et 9 600 € pour la prise en charge des impayés d'énergie,
D'habiliter le Président à signer les avenants et conventions correspondants ainsi que les conventions avec :
- le CCAS de la ville du Mans et le Mans Métropole pour la prise en charge des impayés de loyers
- l'Association Nelson Mandela pour l'accueil de femmes avec enfants de moins de 3 ans,
- le CCAS de Changé pour la réservation de logements adaptés.
Accord de la Commission Permanente.
- 22 - Fonds départemental d'aménagements urbains**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :
- 80 000 € à la commune de Soullitré pour l'aménagement de la traversée d'agglomération et des espaces publics
- 80 000 € à Le Mans Métropole pour l'aménagement dun espace central sur la commune d'Yvré-l'Evêque.
Accord de la Commission Permanente.
Mmes Véronique RIVRON, Jacqueline PEDOYA et M. Gérard LANGEVIN, membres du Conseil communautaire de Le Mans Métropole, ne prennent part ni au débat, ni au vote.
- 23 - Prêt pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer un prêt d'un montant de 2 400 €.
Accord de la Commission Permanente.
- 24 - Convention de partenariat pour l'Observatoire départemental de l'Habitat**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat de l'Observatoire départemental de l'habitat et les documents afférents, entre le Conseil général et l'Etat, au titre de l'exercice 2014.
Accord de la Commission Permanente.
- 25 - Amélioration de l'habitat privé Avenant n°1 au programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique Avenant n°2 à la convention d'OPAH de Sablé-sur-Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer
- l'avenant n°1 à la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique,
- l'avenant n°2 à la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.
Accord de la Commission Permanente.

AGRICULTURE, RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

26 - Politique Territoriale Conventions de développement local

Il est proposé à la Commission permanente de répartir 36 828,26 € au titre de la dotation de base des CDL.

Accord de la Commission Permanente.

27 - Agriculture Ajustement des dispositifs d'aide

Il est proposé à la Commission permanente, dans le cadre du programme départemental agricole, de modifier une partie des aides en faisant évoluer les plafonds de dépenses et en ajustant la procédure par rapport au nouveau programme européen, et de valider les nouvelles fiches du guide des aides correspondantes.

Accord de la Commission Permanente.

28 - GIP INOVALYS

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'adopter le projet de convention d'occupation précaire du domaine public du Département de la Sarthe par le GIP INOVALYS,
- d'approuver le contrat d'objectif du GIP INOVALYS pour l'année 2014,
- d'autoriser le Président à signer les documents correspondants.

Accord de la Commission Permanente.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

29 - Environnement

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer : 6 000 € au MEDEF Sarthe pour son soutien à l'opération Action EcoSites, 7 086 € à la Chambre d'Agriculture au titre des dossiers haies particuliers Chambre d'Agriculture et CAFEL et 1 540 € au titre des frais de dossiers ingénierie versés à la Chambre d'agriculture,
- d'arrêter la programmation prévisionnelle pour l'assainissement en 2014 pour un montant de 581 809 € et de subventionner sur ce programme, deux opérations pour un montant total de 76 519 €.
- de valider le plan de financement pour la réalisation de l'animation du site Natura 2000 des chataigneraies à Osmoderma eremita qui prévoit un financement de la mission sur 2014 (estimée à 13 635 €) à 100% par l'Etat et les fonds européens et d'habiliter le Président à signer une convention pour le financement de la mission.

Accord de la Commission Permanente.

CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

30 - Patrimoine

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 433 814 € à des communes et des particuliers au titre de la conservation des monuments historiques,
- 34 551 € à des communes, particuliers et associations au titre de la sauvegarde du patrimoine rural non protégé,
- 19 540 € à des communes au titre des objets mobiliers,
- 15 000 € à diverses associations patrimoniales.

Accord de la Commission Permanente.

31 - Convention de partenariat services numériques Plan lecture publique

Il est proposé à la Commission permanente, dans le cadre du schéma départemental de lecture publique, d'approuver la convention de partenariat pour le développement de ressources numériques en bibliothèque, et d'accorder une subvention de 47 803 € à la commune de La Ferté Benard, sur les critères déterminés par le Plan lecture publique.

Accord de la Commission Permanente.

32 - Actions culturelles

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 10 000 € au titre des pratiques amateurs et sensibilisation,
- 15 000 € au titre des structures missionnées,
- 2 500 € au titre des festivals,
- 9 282 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses.

Accord de la Commission Permanente.

33 - Aide aux associations sportives et culturelles cantonales

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur la répartition proposée dans le cadre des dotations allouées aux associations sportives et culturelles.

Reporté à une prochaine Commission permanente.

34 - Aides aux sports

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 734 598 € au titre des aides au sport.

Accord de la Commission Permanente.

FINANCES, RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

35 - Aides aux Associations

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur l'attribution de subventions à plusieurs associations pour un montant de 76 935,00 €.

Accord de la Commission Permanente.

36 - Assurances 'Responsabilité Civile' Indemnisation par le Département

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président, conformément aux contrats d'assurance en cours, à indemniser les personnes qui se disent victimes du Département dès lors que la responsabilité de la collectivité est avérée.

Accord de la Commission Permanente.

37 - Protocole transaction - Exécution d'un jugement du Tribunal Administratif de Nantes

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer le protocole transactionnel avec la société SATEL suite à l'annulation d'un marché public de livraison de matériel informatique sur requête de la société CAMIF.

Accord de la Commission Permanente.

38 - Remise gracieuse relative à un indu de salaire

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à annuler la dette d'un agent du Conseil général s'élevant à 250 €.

Accord de la Commission Permanente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 10.

*
* * *

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,



Jean-Marie GEVEAUX

Affiché le :

Retiré le :

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.